

Plan Vélo en danger : 400 projets bloqués

Plus de 400 projets d'aménagements sécurisés sont aujourd'hui gelés en France suite à la décision du Gouvernement de suspendre les crédits 2024 alloués au fonds « mobilités actives ». Ce blocage budgétaire survient alors même que le Plan Vélo se fixe pour objectif principal de sécuriser et rendre possible les déplacements à vélo partout en France. Selon les révélations de *Médiapart*, le budget pour 2025 est lui aussi menacé, suscitant la vive inquiétude des élu-es, des parlementaires, des associations et des collectivités.

Ce blocage soudain et inattendu freine des centaines de projets, validés par les collectivités, visant la sécurisation des aménagements pour les piétons et les cyclistes. La Première ministre s'était engagée en mai 2023 sur le fonds mobilités actives : « [il] sera renouvelé et doté de 250 millions d'euros par an pour le quinquennat. » Ce fonds soutient les collectivités dans leurs efforts pour aménager ces infrastructures sécurisées, accessibles à tous les usagers. Il permet de cofinancer des projets en milieu urbain et rural, dont les effets positifs sur la sécurité des cyclistes et piétons, ainsi que sur la transition écologique, sont reconnus. Mais aujourd'hui, l'avenir de ce plan est sérieusement remis en cause.

Selon les informations révélées par *Médiapart* mardi 29 octobre, **le projet de loi de finances pour 2025 prévoit 0 nouveau engagement budgétaire pour l'année 2025.** Les seuls crédits qui figurent au budget (100 millions d'euros) sont ceux correspondants au paiement des travaux réalisés sur les engagements pris depuis 2019. **Cet article vient renforcer les craintes d'un budget 0 soulevées par la FUB,** ce qui compromet la réalisation de projets à long terme et prive les collectivités de la visibilité nécessaire pour planifier et investir durablement dans les mobilités actives.

La FUB appelle le Gouvernement à permettre la réalisation des 400 projets déposés en 2024 et à lancer de nouveaux appels à projets en 2025. Le rétablissement de ces crédits est indispensable pour assurer la sécurité de tous les usagers et permettre aux collectivités de poursuivre leurs efforts pour offrir des alternatives de déplacement écologiques et sécurisées.

Le Gouvernement peut s'appuyer sur une mobilisation transpartisane de nombreux parlementaires issus de divers groupes politiques pour défendre le fonds vélo dans le cadre des débats budgétaires à l'Assemblée nationale. Des parlementaires des groupes Les Républicains, Socialistes, Ecologistes et la France Insoumise ont ainsi déposé des amendements au budget et un député Ensemble pour la République, Mathieu Lefèvre, a déposé une question écrite au Gouvernement. **Leur mobilisation transpartisane souligne l'importance de ce fonds** pour l'ensemble du territoire français, et en particulier pour les collectivités qui ne pourraient financer de tels projets sans l'appui de l'État.

Rappelons que les investissements qui ne sont pas faits aujourd'hui nous coûteront davantage demain : 1 km parcouru à vélo permet d'économiser 1€ de coût social de santé selon une étude récente du CIRED-CNRS-CNAM.

CONTACT PRESSE

Anne-Sybille Riguidel – Chargée des relations presse

Mail : as.riguidel@fub.fr – Tél. 06 32 10 26 38